Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV
Communication

Communiqué de presse

Date 02.05.2019
Embargo aucun

Mise en garde publique : *E.coli* dans des fromages au lait cru Saint-marcellin et Saint-félicien

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a été informé par le système européen d'alerte rapide RASFF que le fabricant français Fromagerie Alpine rappelait des fromages au lait cru (Saint-marcellin et Saint-félicien) en raison d'une contamination avec des *E.coli* O 26.

Les deux sortes de formages concernées (Saint-marcellin et Saint-félicien) ont été vendues en Suisse dans différents points de vente. Un danger pour la santé ne pouvant être exclu, l'OSAV recommande par conséquent à la population de ne pas consommer les fromages en question.

Les produits touchés sont les suivants :

- Saint-félicien (180 g pièce) et Saint-marcellin (80 g pièce)
- fabricant : Fromagerie Alpine ; F-36100 Romans
- lots concernés : L032 à L116
- durée minimale de conservation : du 08.03.2019 au 31.05.2019
- vendus par différents détaillants en Suisse

Remarque : les photos des produits sont indicatives. Les deux sortes de fromages concernées ont été vendues dans un emballage différent.

Les personnes qui auraient consommé l'un de ces produits sont invitées à prendre contact avec leur médecin de famille en cas d'apparition des symptômes suivants : maladies gastro-intestinales accompagnées de fièvre, de vomissements, de diarrhées et de crampes abdominales. Dans les cas graves, la maladie peut entraîner des lésions rénales permanentes.

Renseignements :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
Service médias
Tél. 058 463 78 98
media@blv.admin.ch

Département responsable :

Département fédéral de l'intérieur DFI